



Quand la police au maroc expulse ses retraités de chez eux !!

Par **ivmnews**, le **27/05/2009** à **16:54**

Grande cérémonie de décoration des officiers retraités de la police marocaine de la ville de Casablanca en ordre de mérite nationale d'être expulsés immédiatement de chez eux.

website international : <http://ivm-news.idoo.com>

Notre question, nous les officiers de la police retraités au Maroc, est ce que le droit international pourrait il nous sauver de ce drame vécu au maroc après tant de sacrifice au service de la sureté du pays du maroc ???

Par **Tisuisse**, le **27/05/2009** à **18:33**

Bonjour,

Vous êtes ici sur un site juridique du droit français. Votre problème relève du droit marocain, pas du droit français. Désolé.

Par **ivmnews**, le **27/05/2009** à **22:47**

Désolé Mr nous savons très bien que vous opérez sous le droit francais comparé au droit marocain et qui est d'ailleurs trop inspiré du votre, nous sommes ici pour avoir vos avis et vos

suggestions juridiques dans un cadre de droit international pas la négativité des réponses
eventuelles qui viennent.

Merci